

Camp de jour - Guide du parent

Semaine de relâche 2023



Horaire

Du lundi 27 février au vendredi 3 mars,
de 8 h à 17 h.

***Aucun service de garde n'est offert
pendant la semaine***

Lieu

Gymnases de l'école secondaire Massey-
Vanier (porte 50)
Derrière l'école, accès par la rue
Adélar-Godbout.

Retard

En cas de retard, contactez :

450 360-9139 (Olivier Côté)

afin de savoir où est le groupe de votre
enfant.

Renseignements supplémentaires

Veillez communiquer avec le Service
des loisirs et de la culture
450 263-6464, poste 0.

La trousse de la relâche

Chaque jour, votre enfant doit avoir en sa
possession :

- Un dîner complet et deux collations.
*Aucun aliment pouvant contenir des
arachides ou des noix!*

Veillez mettre un bloc réfrigérant
dans la boîte repas de votre enfant,
car nous ne disposons pas de
réfrigérateur ni de micro-ondes

- Une bouteille d'eau;
- Une paire d'espadrilles;
- Au moins **deux paires de bas** de
rechange;
- Des vêtements chauds et appropriés
pour l'extérieur (manteau d'hiver,
pantalons de neige, bottes d'hiver,
tuque, cache-cou ou foulard et **deux
paires de mitaines chaudes**);
- Un accessoire de glisse (un traineau,
une soucoupe ou un *crazy carpet*).



**Veillez identifier
tous les effets
personnels de
votre enfant S.V.P.**



CAMP DE JOUR
MUNICIPAL
CONFORME

2023



Cowansville

Activités de la semaine

Lundi 27 février	Mardi 28 février	Mercredi 1 ^{er} mars	Jeudi 2 mars	Vendredi 3 mars
Jeux de société On s’amuse et on fait connaissance!	Baignade Maillot de bain, bonnet et serviette obligatoires	Sculptures de neige Jeux extérieurs et beaucoup de plaisir!	Journée pyjama Pyjama et vêtements habituels requis	Patin party Patins à glace et casque obligatoires
				

***Notez que nous jouons à l’intérieur et à l’extérieur tous les jours.**

Code de vie

- Une Politique « Tolérance Zéro violence » est appliquée en tout temps au camp (langage, violence, manque de respect envers les autres et l’environnement, discrimination, etc.).
- Le Service des loisirs et de la culture se réserve le droit d’exclure un enfant, de le suspendre ou de le renvoyer à la maison en raison d’une conduite jugée inacceptable.
- Nous demandons aussi aux parents d’être respectueux à l’égard du personnel et des autres enfants du camp de jour.



En cas du non-respect majeur du code de vie

- **1^{er} avertissement** : Je serai averti verbalement.
- **2^e avertissement** : Je serai exempté d’une période de jeu (période de réflexion) + avis aux parents.
- **3^e avertissement** : Je serai expulsé pour une journée (aucun remboursement).

*** Pour plus d’informations concernant le Code de vie et la politique « Zéro violence » du camp de jour, veuillez visiter le site Internet de la Ville de Cowansville, dans la section *Camp de jour*. ***

Veillez prendre note que si la situation l’exige, votre enfant sera transporté en ambulance. À ce sujet, tous les animateurs ont reçu une formation RCR-premiers soins ainsi que la formation DAFA (Diplôme d’aptitudes aux fonctions d’animateur).

Catherine Dubois (Plume), Élodie Larocque (Astro) et Olivier Côté (Baboune)

Équipe de gestion

Camp de jour les Dégourdis